

Violations des droits de l'homme des parlementaires en 2024

Cas examinés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP est le seul mécanisme international de plainte ayant pour mandat spécifique de défendre les droits fondamentaux des parlementaires persécutés.

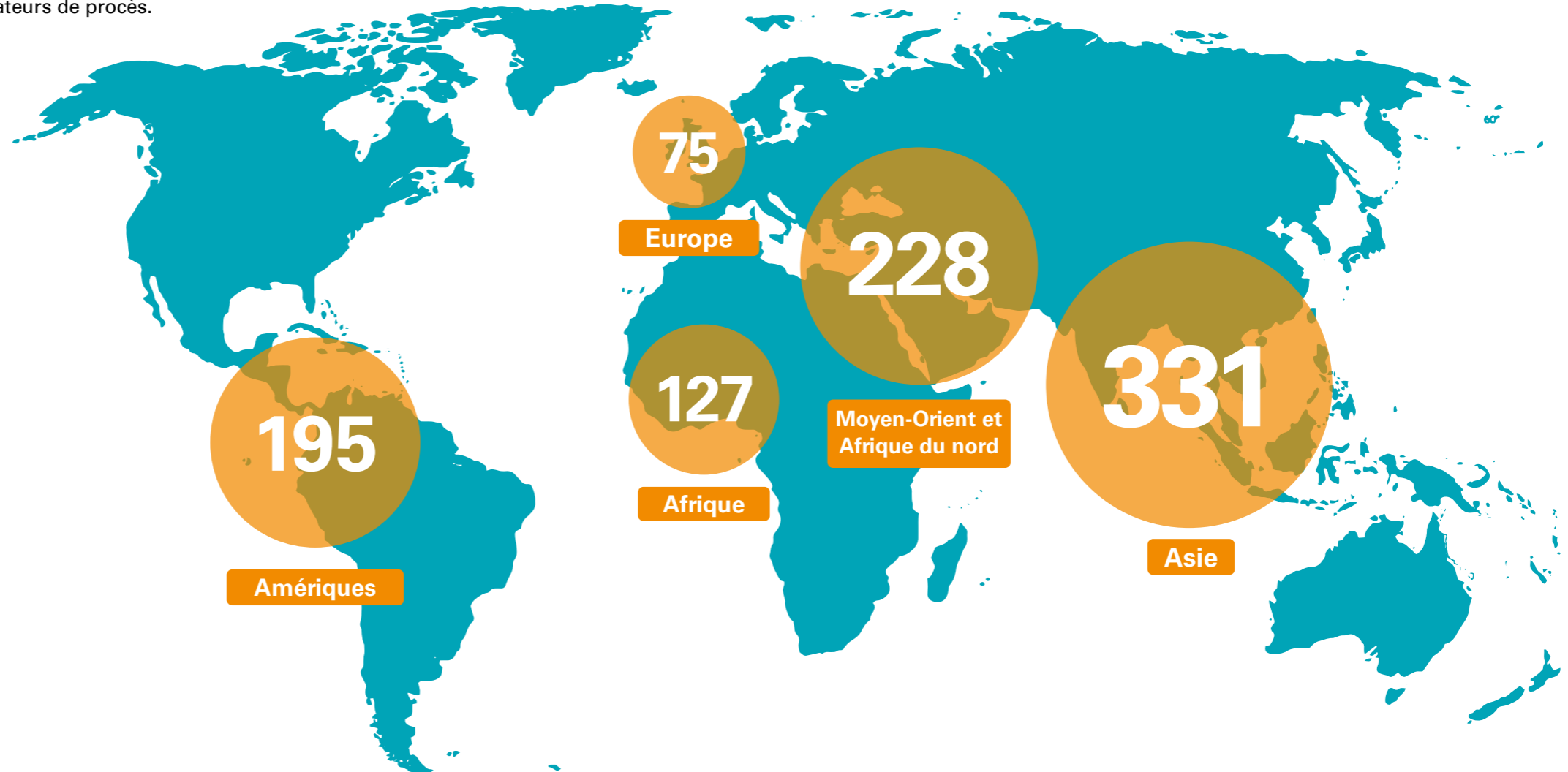
Son travail consiste notamment à mobiliser les parlementaires du monde entier pour soutenir leurs collègues menacés, à faire pression sur les autorités nationales, à visiter les parlementaires en danger et à envoyer des observateurs de procès.

Le Comité est composé de 10 parlementaires, représentant les différentes régions du monde, élus par leurs pairs pour un mandat de cinq ans.

Pour plus d'informations sur les droits de l'homme à l'UIP
www.ipu.org/fr/notre-impact/droits-de-lhomme

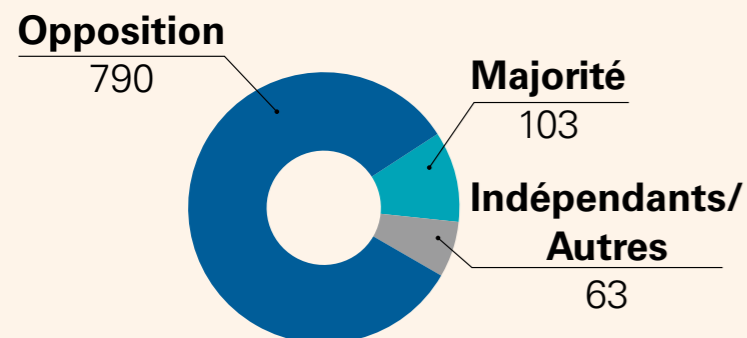
Violations les plus fréquentes

- 1 Suspension et perte abusives du mandat parlementaire
- 2 Violation de la liberté d'expression
- 3 Procès et autres procédures non équitables
- 4 Violation de la liberté de réunion et d'association

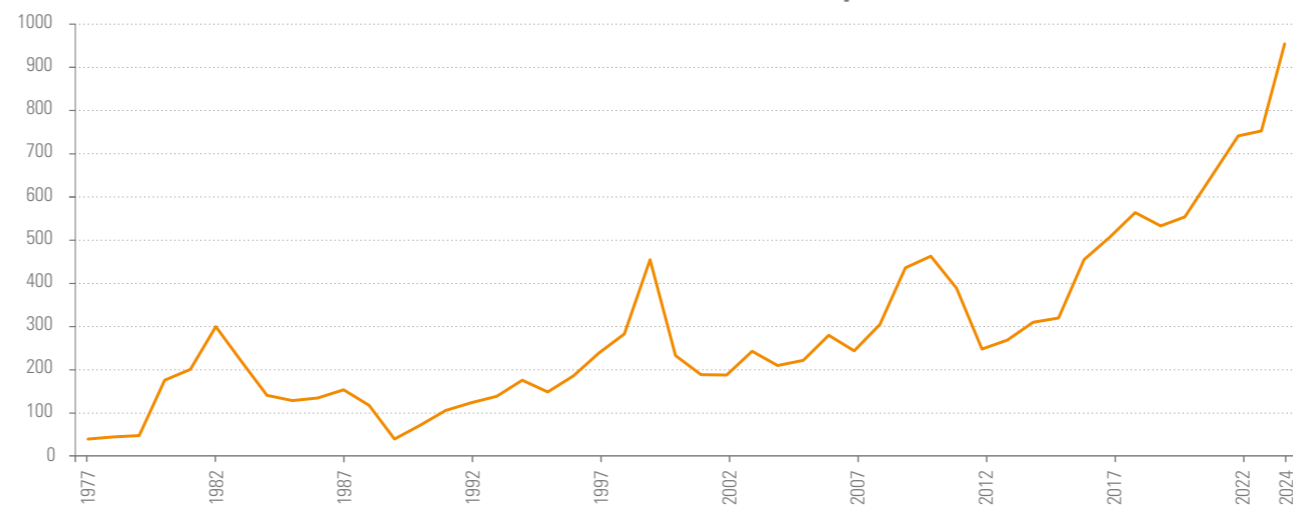


956 parlementaires dans 55 pays

203 femmes
753 hommes



Total annuel de cas devant le Comité depuis sa création



Si vous êtes ou avez connaissance d'un parlementaire en danger, écrivez-nous sans tarder à hrteam@ipu.org

SUIVEZ-NOUS SUR

X (Twitter) [IPUparliament](#)
Facebook [InterParliamentaryUnion](#)
Instagram [ipu.parliament_official](#)
LinkedIn [inter-parliamentary-union](#)
YouTube [iparliamentaryunion](#)

Accédez aux données interactives

